

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

LOGONE AND CHARI DIVISION

COMMUNE DE DARAK

INTERNAL TENDER'S BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 DU 09/01/2020,  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE  
MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DARAK DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT  
DU LOGONE ET CHARI**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- Exercice 2020

### **1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2020, Maire de la Commune de Darak, Autorité Contractante, lance en **PROCEDURE D'URGENCE**, pour le compte du Maire de la Commune de DARAK, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de finition du Centre Médical d'Arrondissement de DARAK dans la Commune de Darak.

### **2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ◆ Travaux préliminaires-Etudes
- ◆ Maçonnerie-élévation
- ◆ Charpente - Couverture
- ◆ Menuiserie bois
- ◆ Plomberie-sanitaire
- ◆ Revêtement-peinture
- ◆ VRD

### **3- PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### **4- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics du MINDDEVEL-Exercice 2020 :

- ◆ Imputation :
- ◆ Montant prévisionnel : 17 000 000 (dix-sept millions) de Francs CFA TTC.

### **5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de DARAK.

### **6- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Darak (Secrétariat du Maire), au plus tard le \_\_/\_\_/2020 à **13heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 01/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 DU 03/02/2020,  
**EN PROCEDURE D'URGENCE**, POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE  
MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DARAK DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT  
DU LOGONE ET CHARI

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **340 000 (trois cent quarante mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Darak, le **03/02/2020 à 14heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de Darak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- |   |         |
|---|---------|
| 1) La capacité financière   | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise   | Oui/Non |
| 3) Le personnel d'encadrement   | Oui/Non |
| 4) Le matériel et les équipements essentiels  | Oui/Non |
| 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

#### **10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **11- CAUTION DE SOUMISSION**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **340 000 (trois cent quarante mille) Francs CFA**.

#### **12- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### **13- ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### **14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

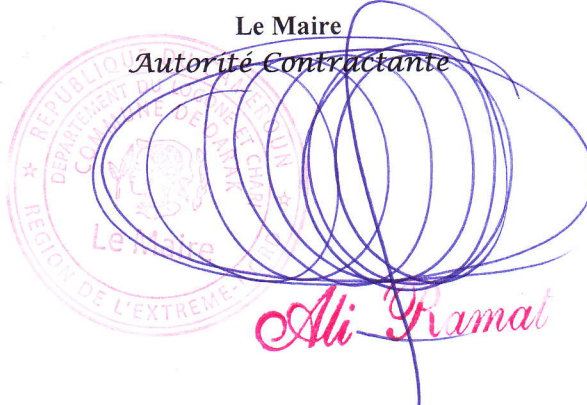
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Darak (Secrétariat du Maire),

DARAK, le **09 JAN 2020**

#### **Ampliations :**

- ✓ DDMAP/LC ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-DRK ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

Le Maire  
*Autorité Contractante*



*Ali Gramat*